

Mary Wagner canadienne à nouveau jugée pour avoir tenté de sauver des vies humaines



Article rédigé par *Liberté politique*, le 22 mars 2016

[Source: Nouvelles de France]

Mary Wagner, une courageuse Canadienne de 42 ans, a été à nouveau arrêtée le 12 décembre par la police et remise en prison par un juge, faute d'avoir accepté de payer sa caution. Car Mary Wagner ne se sent coupable de rien. Comme elle a l'habitude de le faire depuis plusieurs années, elle s'est rendue dans une clinique où l'on avorte des bébés pour inciter les mamans à choisir la vie, par ses prières et par des roses

Cette fervente catholique avait été libérée le 25 juillet, avec l'interdiction de s'approcher de tout centre d'avortement. Elle avait alors passé 7 mois en prison puisqu'elle avait été arrêtée le 23 décembre 2014. Noël 2015 donc son deuxième Noël de suite derrière les barreaux. Le chef d'accusation ? Avoir de manière répétée gêné l'exercice d'une activité légale par une entreprise déclarée. Car au Canada il est légal de tuer un enfant dans le ventre de sa mère, sans autre motif que la demande de cette dernière – de son plein gré ou sous les pressions de l'entourage – jusqu'au dernier jour de la grossesse.

J'ai déjà parlé sur Nouvelles de France des deux militantes pro-vie Mary Wagner et Linda Gibbons et de l'horreur des avortements tardifs au Canada :

- [Mary Wagner et Linda Gibbons, prisonnières de conscience au Canada](#) (7/04/2015)
- [Dix mois de prison au Canada pour avoir tenté de sauver des vies humaines](#) (12/05/2015)

Le tribunal de Toronto jugeait Mary Wagner le 16 mars. Comme à son habitude, celle-ci a gardé le silence. Le jugement sera rendu le 25 avril. Mary Wagner encourt cette fois une peine de six mois de prison, mais après prise en compte de la période de détention provisoire, elle pourrait être libérée à la sortie du tribunal. La Canadienne était sous le coup d'une peine avec sursis lorsqu'elle a été arrêtée en décembre, avec interdiction de s'approcher à moins de 100 m d'un centre d'avortement dans la province de l'Ontario. D'après la militante pro-avortement propriétaire et gérante de l'avortoir Bloor West Village Women's Clinic, Mary Wagner est entrée dans son centre d'avortement et a approché plusieurs femmes en leur demandant « Êtes-vous sûre de vouloir tuer votre bébé ? », « Pourquoi choisissez-vous d'ôter la vie de l'enfant que vous portez ? » et « Êtes-vous conscientes que vous allez tuer votre bébé ? ».

Face à la cour, Mary Wagner, qui n'a pas voulu d'avocat, a déclaré que le problème fondamental face à la justice canadienne était que « les enfants avant leur naissance ne sont pas reconnus dans ce pays », ajoutant : « la manière pour moi d'y répondre est de rester silencieuse par solidarité avec ces enfants ».

Une autre militante pro-vie, Linda Gibbons, une chrétienne évangélique qui a déjà passé 11 ans en prison pour les mêmes raisons et qui est provisoirement en liberté, était présente dans l'assistance lors de l'audience du 16 mars.

Le policier qui a arrêté Mary Wagner le 12 décembre a raconté avoir vu à son arrivée des pétales de rose éparpillés par terre et Mary Wagner assise en silence. Il a reconnu la défenseuse du droit à la vie et l'a accompagnée vers la sortie en la laissant libre. C'est une fois revenu à sa voiture qu'il a appris que Mme Wagner était en période probatoire et il a ensuite reçu un nouvel appel l'informant qu'elle était de retour dans la clinique.